

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS



DELEGATIONS DE SIGNATURE

données par

M. Gérard GAVORY
Préfet de la Manche
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite



NUMERO SPECIAL N° 20



LE CONTENU INTEGRAL DES TEXTES ET/OU LES DOCUMENTS ET PLANS ANNEXES
peut être consulté auprès du service sous le timbre duquel la publication est réalisée et sur le site Internet de la préfecture :
<http://www.manche.gouv.fr>
RUBRIQUE : PUBLICATION - ANNONCES ET AVIS - RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

I – DELEGATIONS DE SIGNATURE	3
<i>PREFECTURE - SOUS-PREFECTURE</i>	<i>3</i>
<i>Arrêté n° 2021-43 VN du 8 juillet 2021 confiant la suppléance du poste de M. le préfet de la Manche à Mme la sous-préfète de Cherbourg le lundi 12 juillet 2021</i>	<i>3</i>

I – DELEGATIONS DE SIGNATURE

Préfecture - Sous-préfecture

Arrêté n° 2021-43 VN du 8 juillet 2021 confiant la suppléance du poste de M. le préfet de la Manche à Mme la sous-préfète de Cherbourg le lundi 12 juillet 2021

VU la loi n° 82-213 du 3 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

VU la loi d'orientation n° 92-125 du 6 février 1992 modifiée relative à l'administration territoriale de la République ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret du 7 mai 2019 portant nomination de M. Gérard GAVORY, préfet de la Manche ;

VU le décret du 15 mars 2018 portant nomination de Mme Elisabeth CASTELLOTTI, sous-préfète hors classe en position de service détaché, en tant que sous-préfète de Cherbourg ;

VU le décret du 6 septembre 2019 portant nomination de M. Laurent SIMPLICIEN en qualité de secrétaire général de la préfecture de la Manche ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture,

A R R Ê T E

Art. 1 : Mme Elisabeth CASTELLOTTI, en sa qualité de sous-préfète de Cherbourg, est chargée d'assurer la suppléance du poste de préfet le lundi 12 juillet 2021.

Art. 2 : Délégation de signature est donnée, à ce titre, à Mme Elisabeth CASTELLOTTI, sous-préfète de Cherbourg, en toutes matières relevant des attributions du représentant de l'État dans le département à l'effet d'exercer pleinement cette responsabilité.

Signé : Pour le préfet absent, le secrétaire général : Laurent SIMPLICIEN



Département de la Manche - Imprimerie administrative Directeur de la publication : M. le secrétaire général de la préfecture
